

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Guadet. Notice biographique sur  
Claude Montal**

*Paris, impr. de Fain et Thunot, 1845.*

*Cote : 90945 t. 34 n° 10*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x34x10>

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# CLAUDE MONTAL,

FACTEUR DE PIANOS A PARIS,

PAR M. GUADET,

INSTITUTEUR DES JEUNES AVEUGLES DE PARIS.



EXTRAIT

DES

ANNALES DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS

ET DES AVEUGLES.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,

RUE RACINE, 28, PRÈS DE L'ODÉON.

1845.





## NOTICE BIOGRAPHIQUE

## CLAUDE MONTAL.

Le temps et la distance sont trop souvent, pour notre esprit, ce qu'est le microscope à l'égard de nos yeux : ils donnent aux hommes et aux choses des proportions singulièrement exagérées ; ils font d'un fait ordinaire une merveille, d'un homme de taille médiocre un géant. Qu'arrive-t-il ? c'est que, comparé à ces prodiges enfantés par notre imagination, ce qui nous entoure se rapetisse et tombe au-dessous de la réalité ; que notre admiration se porte tout entière au loin ou dans le passé, et que nous restons froids sur tout ce qui appartient à notre temps et à notre pays. C'est ainsi que nous sommes faits.

Plus d'une fois, j'ai pu faire l'application de cette triste vérité à quelques-uns des aveugles au milieu desquels je suis appelé à vivre : avons-nous à montrer le degré de mérite auquel on peut atteindre sans le secours de la vue, nous citons *Saunderson*, qui professa les mathématiques dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et inventa une table à calculer ; nous parlons de *l'aveugle Du Puizeaux*, de son vaste savoir, de sa grande mémoire des sons ; mais il ne nous vient point à la pensée de dire que *M. Paigneon*, cet hôte de l'hospice des *Quinze-Vingts*, remporta en 1806 tous les prix de mathématiques au concours général des quatre lycées de Paris, et, pendant de longues années, professa les mathématiques avec distinction au collège royal d'Angers ; il ne nous vient pas à la pensée de dire qu'on doit à *M. Gauthier*, cet habile professeur de l'Insti-

tution royale des Jeunes aveugles, une foule de compositions musicales de l'ordre le plus élevé et plusieurs ouvrages tout à fait remarquables sur les principes de son art.

En fait de travaux manuels, d'inventions mécaniques, on citera avec admiration tel aveugle sculptant avec son couteau de petites figures en bois ! Eh ! mon Dieu, celui qui, dernièrement, au refus d'ouvriers clairvoyants, effrayés de la difficulté, a pris les mille pièces d'un orgue, jetées pêle-mêle, et reconstruit l'instrument, celui qui, tous les jours, exerce dans l'hospice des Quinze-Vingts le métier d'horloger, fait, à notre avis, des choses plus étonnantes, et le nom de *Silvain Plismy* n'a jamais, que nous sachions, eu les honneurs de l'impression.

L'Institution royale des Jeunes aveugles existe depuis cinquante ans ; elle a servi de modèle à toutes celles qui se sont formées, soit en Europe, soit en Amérique ; elle est restée la première de toutes par son importance, et a produit une foule d'hommes remarquables en tous genres ; le temps est venu, je crois, de dire quels sont ces hommes. La modestie et l'abnégation sont des vertus sans doute, mais les vertus mêmes doivent avoir leur mesure, et la modestie et l'abnégation poussées à l'excès s'appelleraient indifférence.

Je ne veux parler aujourd'hui que d'*aveugles mécaniciens*, et je commencerai par *M. Montal*.

*CLAUDE MONTAL* naquit à La Palisse (Allier), le 28 juillet 1800 ; son père exerçait la profession de sellier. A l'âge de cinq ans et demi il fut atteint d'une fièvre putride qui lui laissa sur les yeux une goutte sereine ; il perdit complètement la vue, et il n'y eut plus pour lui aucune différence entre la lumière et l'obscurité.

Jamais peut-être enfant n'annonça mieux ce qu'il serait un jour : placé au milieu de ses jeunes camarades doués de deux bons yeux, le petit Montal était toujours le meneur de la troupe ; c'étaient eux qui le conduisaient, mais c'était lui qui

dirigeait leurs jeux , leurs évolutions. — Pour lui apprendre à connaître les lettres , on imagina d'en tracer en relief sur des cartes , au moyen de piqûres d'épingle , et lui-même s'exerça bientôt à ce genre d'écriture. Plus tard , on l'envoya à l'école , et , en peu de temps , il laissa ses rivaux en arrière et devint pour eux une espèce de moniteur. Ceux-ci nommaient les lettres , et il les leur faisait assembler par syllabes ; ils disaient les syllabes , et il leur faisait composer les mots ; s'agissait-il de leçons apprises par cœur , il les savait toujours le premier et les faisait répéter aux autres.

Il manifesta de bonne heure aussi des dispositions pour la musique. Sa mère , qui était une femme de tête , voulait lui faire apprendre le violon , mais il n'y avait dans le pays , ni musicien , ni instrument ; le jeune Montal , qui avait eu occasion de toucher des violons , se mit dans l'esprit de s'en fabriquer un ; il donna à un bout de planche la forme de cet instrument ; il se créa des cordes au moyen de plusieurs crins tordus ensemble , il les attacha à une queue de sa façon et les tendit sur un chevalet au moyen de chevilles qu'il plaça , non de chaque côté de la volute , mais sur le manche même de l'instrument , comme cela se pratique pour la guitare ; il se fit aussi un archet et il parvint ainsi à jouer quelques petits airs. Il y avait , dans tout cela , de la part d'un enfant aveugle , une industrie vraiment merveilleuse. Le maître de poste de Droiturier , où la famille Montal avait été s'établir depuis peu et tenait auberge , fut tellement frappé de ce qu'il voyait qu'il acheta pour le petit aveugle un véritable violon ; qu'on juge du bonheur du jeune mélomane. Toutefois , il ne parvenait que difficilement à accorder son violon ; il finit par y renoncer pour s'adonner au flageolet , instrument à son fixe qui lui permettait de jouer tous les airs que sa mémoire lui fournissait.

À mesure qu'il grandissait , le jeune aveugle montrait une aptitude toute particulière pour le calcul. Il faisait le plus souvent les comptes auxquels donnait lieu le commerce de

son père ; ayant pris aussi l'habitude de travailler avec les ouvriers au milieu desquels il avait vécu , il avait acquis une grande adresse des mains ; il se créa une petite industrie , il fit des fouets , des franges , des bouffettes , des grelotières pour les chevaux ; il vendit ces objets pour son propre compte , et trouva les moyens de suffire à son entretien. Ainsi il eut toujours des dispositions marquées pour le commerce et l'industrie.

Cependant le pauvre enfant aveugle n'était guère pour ceux qui le connaissaient qu'un objet de pitié ; sa mère le jugeait mieux , et dès longtemps elle ne cessait de prier le ciel que son fils pût arriver un jour à l'école des aveugles de Paris , dont on lui avait parlé vaguement. Toutefois le temps marchait ; le jeune Montal atteignait l'âge au delà duquel on ne pouvait plus être admis à l'institution ; et il avait de beaucoup dépassé cet âge lorsqu'en 1817 on reçut enfin la nomination tant désirée. Il avait alors seize ans et demi , mais , par une supercherie qu'on ne se sent pas le courage de blâmer , il passa pour n'en avoir que quatorze et tout alla pour le mieux.

Dans ses études , le jeune Montal montra constamment la plus grande ardeur ; on avait toutes les peines du monde à l'empêcher de se lever avant , de se coucher après ses condisciples , et cela pour donner quelques moments de plus au travail. Il devait donc avoir et il eut en effet de grands succès. Il réussissait surtout dans tout ce qui tenait au raisonnement et au calcul. Ses compositions n'étaient jamais remarquables par la rédaction , il écrivait même avec beaucoup de difficulté , mais elles étaient ordinairement les plus fortes , les mieux raisonnées , les plus logiquement conduites. Dès l'année 1820 , quatre ans après son entrée à l'Institution , le Directeur le fit répétiteur d'une classe de grammaire , car il n'y avait pas alors comme aujourd'hui de professeurs aveugles à l'Institution , mais des répétiteurs ; bientôt après il professa également la géographie , l'arithmétique , l'algèbre , la géométrie.

Ses dispositions musicales se développèrent très-rapidement aussi. On donnait alors, dans la maison, beaucoup plus d'encouragement à la pratique des instruments qu'à la théorie musicale; dès 1820, le jeune Montal avait acquis une certaine force sur le hautbois et sur le violon, il jouait aussi quelque peu de la clarinette et du basson. Il fut chargé d'une classe de violon qui entraînait avec elle l'enseignement des principes de la musique, car il n'y avait point de classe de solfège à l'Institution. Il professa un peu plus tard le piano, et, sans avoir beaucoup d'exécution sur cet instrument, il fit de très-bons élèves.

Ces occupations intellectuelles et musicales n'empêchaient pas le jeune Montal de se livrer avec ardeur aux travaux manuels; en très-peu de temps il sut faire des chaussons de tresse, des tapis de jonc, du cartonnage, de la toile; il devint même l'un des plus habiles tisserands de la maison, car il fabriquait par jour jusqu'à 7 et 8 mètres de toile commune.

Il y avait parmi les répétiteurs un jeune homme nommé Touras qui, sans avoir, en fait de mécanisme, le génie inventif du jeune Montal, avait cependant plus d'adresse que lui dans l'exécution; il s'était procuré presque tous les outils nécessaires à un menuisier. Touras et Montal se lièrent d'amitié, et tous deux se mirent à confectionner dans leurs moments perdus, des boîtes en bois, des petits meubles; ils entreprirent même de construire une serinette, mais c'était un travail au-dessus de leurs efforts, ils y échouèrent.

Ils conçurent un autre projet. Un accordeur voyant était chargé d'entretenir les pianos de la maison; mais cet entretien laissait à désirer, les instruments restaient souvent dérangés plusieurs jours de suite; Touras et Montal essayèrent d'accorder eux-mêmes ceux dont ils se servaient; l'accordeur se plaignit, et il leur fut interdit de toucher aux pianos. Touras alors se fit donner un piano par ses parents; il obtint du Directeur que ce piano fût placé dans son antichambre, puis les deux amis démontèrent l'instrument, y firent les réparations néces-



saires, et le remontèrent ensuite, tout cela afin que le Directeur eût occasion de les voir travailler et fût convaincu que des aveugles pouvaient accorder un piano. L'expérience fut décisive.

L'orgue de la chapelle était dérangé, le Directeur chargea Touras et Montal de le réparer, et mit à leur disposition un ouvrier menuisier et un ouvrier ferblantier, l'un pour préparer les pièces de bois, l'autre pour souder les tuyaux de métal. Montal se mit à étudier les livres qu'il put se procurer sur la fabrication et l'accord de l'orgue, entre autres l'excellent ouvrage du bénédictin D. Bedos; il prit auprès des hommes du métier tous les renseignements qu'il put recueillir, et les mécaniciens se mirent à l'ouvrage. Leurs efforts furent couronnés d'un plein succès.

L'Institution possédait plusieurs clavecins, instruments d'étude pour les élèves organistes. Le directeur chargea Touras et Montal d'adapter à ces clavecins des claviers de pied. Ils n'en avaient jamais vu, ils en inventèrent, et ils se tirèrent encore avec honneur de ce nouveau travail.

Nous avons dit que chaque professeur d'instrument donnait à ses élèves les notions de solfège nécessaires à ses études; c'était évidemment un système vicieux, M. Montal le fit sentir le premier, et le Directeur le chargea, en 1823 ou 1824, d'organiser comme il l'entendrait des classes de solfège; il étudia les ouvrages publiés sur la matière, il prit ensuite les avis de quelques professeurs du Conservatoire, et composa une méthode. Puis il réunit tous les élèves, et, après examen, il les divisa en trois ou quatre classes auxquelles il fit des leçons régulières.

De même l'harmonie et l'art de l'organiste n'étaient pas enseignés ou l'étaient très-imparfaitement. Messieurs Lasceux et Marigue, organistes de Saint-Étienne-du-Mont et de Saint-Thomas-d'Aquin, avaient bien donné aux élèves de l'Institution des conseils aussi utiles que désintéressés; mais ce n'étaient que des conseils et non des cours suivis. Montal et

deux de ses camarades, Gauthier et Renaud, imaginèrent de se faire lire le traité d'harmonie de Catel pendant les récréations, et de l'apprendre par cœur. M. Gauthier, celui des trois qui avait le plus de dispositions musicales, devait dans la suite tirer un très-grand parti de cette étude.

Cependant M. Montal ne perdait pas de vue l'accord des pianos ; il pensait, et c'était une idée neuve alors, qu'il pourrait un jour se faire de cette industrie un moyen d'existence s'il venait à quitter l'Institution. Il avait eu occasion de se convaincre plus d'une fois que les accordeurs voyants ne procédaient guère que par routine, que peu d'entre eux étaient capables de raisonner la théorie de leur art. Il comprit qu'il y avait une meilleure route à suivre, et il résolut de faire servir les connaissances qu'il avait en acoustique et en musique à l'étude méthodique du tempérament, ou système de tolérance dans l'accord des instruments à sons fixes. Il se mit donc à consulter les ouvrages qu'il put se procurer sur la matière. Il appliqua toutes les théories et chercha à les concilier dans la pratique en imaginant une manière nouvelle de faire la partition, manière qui le mit à même d'accorder un piano plus facilement qu'avec les théories connues.

Il avait dès lors, au moyen de quelques leçons particulières qu'il donnait à des personnes soit du dedans, soit du dehors, gagné quelque argent, et, homme d'ordre et d'économie, il avait su le conserver. Une occasion s'offrit à lui d'acheter un bon piano, et le Directeur, dont les préventions étaient alors complètement dissipées, se fit un plaisir de lui faciliter cette acquisition en lui avançant une petite somme dont il avait besoin. Toutefois, comme les exercices multipliés auxquels il se livrait sur son instrument l'auraient bien vite détérioré, il acheta un second piano sur lequel il pût sans inconvénient tenter toute espèce d'essais, et bientôt il joignit la pratique à la théorie.

Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. La position de répétiteur à l'Institution n'avait rien de bien attrayant : parce

que ces répétiteurs étaient aveugles, on croyait devoir les soumettre à une vie pour ainsi dire claustrale et à une tutelle absolue. De plus, on se croyait à peu près dispensé de rémunérer leurs services; ils devaient bien recevoir par an une gratification de 150 fr., mais on ne les faisait arriver que par degré à cette splendide faveur. M. Montal reçut d'abord 2 fr. 50 cent. par mois, puis 5 fr., puis 8 fr., puis enfin 10 fr. (1). On lui faisait espérer depuis longtemps une position meilleure, mais les promesses ne se réalisaient point; il éprouva d'ailleurs quelques autres mécomptes. Comme il se sentait capable de fournir une carrière plus indépendante et plus lucrative, il quitta la maison en mars 1830; il avait un peu plus de 30 ans.

Sorti de l'Institution, M. Montal demanda à être chargé de l'entretien de l'orgue et des pianos de la maison, moyennant la rétribution payée à ceux qui avaient alors ce soin. Cette faveur lui avait été promise pendant son séjour dans l'établissement, on la lui refusa lorsqu'il en fut sorti; on lui dit que dorénavant il y aurait des accordeurs dans la maison, et en effet le Directeur trouva dans M. Moulin, jeune répétiteur dont les services étaient payés à 3 fr. par mois, et aussi dans M. Binet, des hommes tout à fait capables de remplir ses vues. L'Institution resta affranchie dès lors du tribut payé jusque-là aux accordeurs voyants.

C'était le moment pour M. Montal de penser sérieusement à se faire une position comme accordeur. Mais la vie de l'Institution était peu propre à former ses hôtes aux habitudes du monde. Une opinion malheureusement répandue dans la maison, c'était que hors de son enceinte il n'y avait plus de salut pour un aveugle. Cette opinion influait sur le moral des

(1) La position des professeurs aveugles de l'Institution est loin d'être brillante aujourd'hui. Toutefois, dans ces dernières années, elle a reçu de notables améliorations, et, selon toute apparence, elle ne tardera pas à en recevoir de nouvelles, grâce à la bienveillante justice du directeur de l'établissement.

plus hardis, et leur ôtait cette juste confiance en soi-même si nécessaire pour réussir. Aussi notre accordeur osait à peine se présenter dans les maisons même les plus modestes. Il faut le dire, du reste, presque partout sa cécité lui créait des obstacles, et plus d'une fois il fut réduit à regarder comme une bonne fortune la permission d'accorder un piano gratuitement. Souvent il se vit obligé, pour gagner son pain, c'est le mot propre, de donner des leçons de grammaire, d'arithmétique, de violon, de piano, à 8 sous, à 10 sous la séance.

Cependant il parvint à se mettre en rapport avec quelques professeurs du Conservatoire, et entre autres avec M. Laurent. Celui-ci avait chez lui deux pianos, l'un à queue et l'autre droit, sortis de deux ateliers différents. Personne encore n'avait pu maintenir au même ton ces deux pianos. M. Laurent demanda à M. Montal s'il croyait pouvoir le faire. Celui-ci offrit d'essayer; il examina les instruments, reconnut les particularités de leur construction qui agissaient dans chacun d'une manière différente, comprit ce qu'il y avait à faire pour réussir, et réussit; ce qui étonna tellement M. Laurent, que le lendemain il présenta M. Montal aux professeurs du Conservatoire comme le meilleur accordeur de Paris. Il le recommanda particulièrement à Zimmerman et à Adam, qui l'accueillirent parfaitement, lui procurèrent l'accord des pianos d'une partie de leurs élèves, et l'autorisèrent à s'appuyer de leurs suffrages; cela lui fut du plus grand avantage dans le monde, et l'aida puissamment à vaincre le préjugé qu'il rencontrait toutes les fois qu'il se présentait dans une maison nouvelle. Je dis une maison nouvelle, car ce préjugé tombait bien vite dès qu'on avait vu l'accordeur à l'œuvre.

En 1832 M. Montal eut la pensée de faire un cours public d'accord du piano à l'usage des gens du monde. Ce cours fut très-suivi, et montra aux connaisseurs combien la méthode de l'accordeur aveugle était rationnelle et plus simple que toutes celles qu'on avait appliquées jusque-là. La clientèle de M. Montal s'en accrut considérablement.

L'exposition des produits de l'industrie de 1834 acheva de mettre M. Montal hors de pair parmi les accordeurs. La plupart des facteurs voulurent que leurs pianos fussent accordés par lui. Il profita de cette circonstance pour faire imprimer une petite brochure intitulée *Abrégé de l'art d'accorder soi-même son piano*. Cette brochure, qui se vendait à l'exposition même, sur les pianos des facteurs, fit sensation ; on en parla dans le monde artistique, et une moitié de l'édition fut enlevée en moins de huit jours.

M. Montal faisait déjà un petit commerce de pianos, il achetait des instruments et les réparait soit par lui-même, soit par un ouvrier ; il eut un second ouvrier l'année suivante, et alors commença réellement la fabrique de pianos à la tête de laquelle il est aujourd'hui.

Toutefois son établissement était encore bien modeste ; il avait pour siège une mansarde de la rue Poupée, au quatrième étage. M. Montal faisait là des petits pianos droits dans le genre de ceux que M. Pleyel avait importés d'Angleterre, et qui avaient alors beaucoup de vogue. Ces pianos confectionnés avec soin et intelligence, se plaçaient aisément à l'aide des accords que le facteur était loin de négliger.

En 1836 M. Montal publia un traité complet de l'accord du piano, ouvrage suivi aujourd'hui non-seulement en France, mais partout où s'exerce l'art de l'accordeur.

Nous touchons à l'une des principales phases de la vie de M. Montal, à son mariage. C'est pour un voyant une grande affaire qu'un mariage ; c'est une affaire bien plus grande encore pour un aveugle : M. Montal le pensait ainsi. Plusieurs fois déjà il avait refusé des partis, même de ceux qu'on est convenu d'appeler avantageux, pensant que si l'aveugle devait être, sous bien des rapports, dans une sorte de dépendance à l'égard de sa femme, il fallait du moins pour rétablir l'équilibre que celle-ci dépendit de son mari sous le rapport de la fortune. De même ce n'était pas le mérite extérieur qui devait décider de son choix, mais,

avant tout, les qualités du cœur et les habitudes modestes. Lorsqu'en 1836 il crut donc que ses économies pourraient lui permettre de faire aller son commerce tout en soutenant une famille, il chercha une femme honnête, simple, rangée, qui ne se trouvât pas malheureuse d'être la femme d'un aveugle, et il eut le bonheur de la trouver.

M. Montal descendit alors de sa mansarde dans un appartement plus vaste et plus convenable; il eut de nouveaux ouvriers, et fabriqua dès lors des pianos droits et des pianos carrés. Il avait occasion, comme accordeur, d'étudier toute espèce d'instruments, et des instruments des principaux facteurs d'Europe; il profita en homme habile de tout ce qui avait été fait de mieux, et il construisit de suite de très-bons instruments.

L'exposition de 1839 fut annoncée. M. Montal agrandit ses ateliers pour se livrer aux innovations dont il n'a cessé depuis de poursuivre la réalisation. Les pianos qu'il présenta au jury avaient entre autres choses ceci de particulier qu'au point de contact des différentes pièces de leur mécanisme, le facteur avait adapté des roulettes ou galets destinés à adoucir les frottements. Mais cet appareil renchérisait trop les pianos. Il présentait d'ailleurs quelques inconvénients, et il a été abandonné. M. Montal exposa aussi un piano à queue de construction toute nouvelle : la table d'harmonie était placée sous la masse résistante de l'instrument, les cordes sous la table et le mécanisme plus bas; c'était la construction d'un piano droit renversée, les cordes parallèles au sol; le corps du piano se séparait de la caisse, et pouvait en être retiré de bas en haut comme d'un étui. M. Montal a su depuis qu'un facteur de Zurich avait imaginé vers le même temps quelque chose d'analogue, et nous avons vu plus tard M. Herz reprendre le système des tables et des cordes en dessous, et le recommander chaleureusement au public. M. Montal n'obtint en 1839 aucune récompense, ce qui tint peut-être à ce qu'il n'avait pas eu le temps nécessaire pour perfectionner ses mé-

canismes ; puis on sait qu'en toutes choses les premiers pas sont difficiles : M. Montal débutait, et il avait pour concurrents des hommes d'une réputation faite depuis longtemps.

M. Montal avait déjà fabriqué 171 pianos ; il continua à donner de l'extension à sa fabrique et à perfectionner ses mécanismes, se promettant bien de présenter au jury, à l'exposition prochaine, quelque chose qui méritât de fixer l'attention. Il porta particulièrement sa pensée sur le double échappement qui avait occupé Sébastien Érard une partie de sa vie, système qui, en conservant toujours la note sous le doigt de l'artiste, produit un son fort ou faible, selon qu'on laisse relever plus ou moins la touche, et favorise par conséquent les nuances et l'expression. Érard n'avait résolu le problème que pour les pianos à queue, et il employait, il emploie même encore un mécanisme très-compiqué. M. Montal entrevit la possibilité d'obtenir les mêmes résultats avec un mécanisme beaucoup plus simple et pouvant s'appliquer non-seulement aux pianos à queue, mais aussi aux pianos carrés et aux pianos droits. Aidé d'ouvriers intelligents, il fit un grand nombre d'essais qui le constituèrent en dépenses considérables, mais aussi qui furent couronnés de succès. En février 1842, il prit un brevet d'invention, et montra qu'on pouvait non-seulement employer un mécanisme autre que celui de M. Érard, mais plusieurs espèces de mécanismes, ce qui paraissait impossible à tous les facteurs. Vers ce même temps, la fourniture des pianos de l'Institution royale des aveugles fut mise au concours, et M. Montal fut déclaré facteur de l'Institution, titre qui peut-être aurait dû lui appartenir de droit. Il a depuis lors fabriqué pour l'établissement un assez grand nombre d'instruments dans des conditions toutes particulières. M. Montal présenta, à l'exposition de 1844, des pianos à queue, des pianos carrés et des pianos droits, ayant, grâce à ses innovations, la faculté de répéter les notes à toutes les hauteurs de la touche, ce que nul autre facteur n'avait pu

faire pour les pianos carrés, et surtout pour les pianos droits. Le jury, cette fois, lui a décerné une médaille de bronze, récompense peu proportionnée peut-être à ses travaux ; car elle n'a fait autre chose que le placer sur la même ligne que plusieurs autres facteurs qui n'avaient envoyé à l'exposition qu'un seul instrument de construction tout ordinaire. Sa cécité serait-elle venue agir fatalement sur l'esprit du jury ; car on n'aime pas à supposer que la faveur puisse avoir quelque part dans les jugements qu'il porte.

M. Montal, jeune encore, est loin d'avoir dit son dernier mot ; il médite de nouvelles améliorations dans la fabrication de ses pianos, et rassemble les matériaux d'un grand ouvrage sur l'art du facteur. Cet ouvrage qui manque, ne peut être fait que par un homme qui soit en même temps facteur, accordeur, musicien harmoniste, qui ait étudié l'acoustique et les sciences physiques, et qui de plus ait l'habitude d'exprimer ses idées par écrit, conditions que réunit rarement un même individu, et que M. Montal a l'avantage de posséder.

Quoi qu'il en soit, M. Montal aura toujours le mérite d'avoir ouvert aux aveugles une double carrière, celle de l'accordeur et celle du facteur de pianos, et en même temps la gloire d'avoir surpassé dans l'une, et peut-être égalé dans l'autre les plus habiles voyants.